



Le 5 octobre : mettre un coup d'arrêt aux régressions sociales !

Les Unions Régionales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL d'île de France appellent à mobiliser l'ensemble des travailleurs-ses, jeunes, retraité.es, du public comme du privé le **5 octobre par la grève et les manifestations**.

Depuis 18 mois, le gouvernement et le patronat utilisent la crise sanitaire pour accélérer la remise en cause des conquises sociales, du droit du travail et des libertés individuelles et collectives, provoquant un accroissement des inégalités et de l'exclusion sociale.

Les Unions Régionales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL d'île de France réaffirment leur opposition à un passe sanitaire comme nouvel outil législatif permettant le fichage et la poursuite de la casse du code du travail et des droits des salarié.es, par lequel le gouvernement essaye de faire oublier sa responsabilité face à son incurie en matière de santé publique et face à la poursuite de la casse de l'hôpital public et des services publics (en Ile-de-France, les hôpitaux Bichat et Beaujon sont menacés de fermeture, des centaines de lits ont été fermés à l'Hôtel Dieu, à Avicenne, etc.) ; et exigent qu'il n'y ait aucune sanction contre les salarié.es.

Elles combattent avec véhémence toutes les récupérations de la part de l'extrême droite et d'une poignée d'antisémites des mobilisations en cours. Les réactionnaires ne sont pas les bienvenu.es.

Elles exigent la levée des brevets sur les vaccins comme sur les traitements contre la Covid et en permettre l'accès à tous et toutes en France comme à l'échelle mondiale, ainsi que des moyens pour la recherche publique.

Elles dénoncent l'utilisation de la précarité pour mettre en concurrence les salarié.es, (pour la rentrée scolaire, ce sont plus de 5000 contractuel.les qui ne sont pas renouvelé.es dans l'Education Nationale). Pour les étudiant.es l'investissement dans les aides directes a baissé ces dernières années, le dernier recul étant celui de la suppression du repas à 1 euro pour toutes et tous.

Elles exigent l'abandon des contre-réformes de l'assurance chômage qui devraient rentrer en vigueur le 1^{er} octobre prochain et des retraites qui revient à l'ordre du jour des réformes gouvernementales : Toutes les organisations syndicales ont signifié leur refus de s'engager dans une énième concertation sur la question. Le chef de l'Etat y répond par une provocation en évoquant son intention de faire disparaître les régimes spéciaux de retraite. Si une telle mesure était mise en œuvre, les URIF appelleraient les salarié.es à la combattre avec détermination.

Elles invitent les salarié.es, dans les entreprises, les administrations, les services, à

se réunir avec leurs organisations syndicales en assemblées générales, pour organiser les modalités d'action collective pour obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Les Unions Régionales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL d'Île-de-France appellent à participer à toutes les mobilisations sociales en cours s'inscrivant dans un processus de lutte visant à bloquer la politique de régression sociale du gouvernement, notamment à la grève du 23 septembre dans l'éducation nationale et à la manifestation du 1^{er} octobre des retraités.

Elles exigent :

- ⇒ L'augmentation des salaires, du SMIC et des grilles de classifications, du point d'indice de la fonction publique, des pensions, des minima sociaux et des bourses d'études.
- ⇒ De vrais emplois, avec de vrais salaires pour toutes et tous, avec la revalorisation des métiers dit de première ligne ainsi que l'égalité professionnelle femmes/hommes.
- ⇒ L'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage.
- ⇒ L'arrêt des licenciements et la fin des dérogations au code du travail et aux garanties collectives.
- ⇒ La fin des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et dans la fonction publique et un renforcement de leurs moyens.
- ⇒ La conditionnalité des aides publiques selon des normes sociales et environnementales permettant de préserver et de créer des emplois ;
- ⇒ Le rétablissement de tous les droits et libertés pour la jeunesse comme pour le monde du travail, à commencer par l'abrogation de la loi « sécurité globale » et des décrets « sécurité intérieure »
- ⇒ L'arrêt de la précarisation de l'emploi et de la vie des jeunes en formation ainsi qu'une réforme ambitieuse des bourses scolaires.
- ⇒ Le rétablissement pour les jeunes du repas à un euro.

**Manifestation interprofessionnelle unitaire le 5 octobre à
14h – place de la République**